



RESEAU DE LA COORDINATION DE LA  
DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE  
(RCDTI)

COLLECTIF POUR LA VERITE DES URNES  
TOGO-DIASPORA  
(CVU-TOGO-DIASPORA)



## « CONSENSUS POLITIQUE<sup>1</sup> » SANS LES GNASSINGBÉ AU TOGO : Amnistie politique partielle avant toute concertation nationale

COMMUNIQUÉ DU 6 janvier 2023 ADRESSÉ AU PEUPLE TOGOLAIS

RESEAU DE LA COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE (RCDTI) ET  
COLLECTIF POUR LA VÉRITÉ DES URNES - TOGO - DIASPORA (CVU-TOGO-DIASPORA)

Contact : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) qui transmettra.

Entre fatalisme, facilité, médiocrité et manque d'ambition, il y a toujours de la place pour vivre. Mais, si l'on souhaite retrouver sa dignité, le respect de soi et de sa destinée, la lutte de libération individuelle du citoyen et collective du Peuple togolais s'impose. Tous ne sont pas prêts. 2024 témoignera contre chacun des citoyennes et citoyens togolais de son engagement pour faire de cette année, une année de transition vers le départ de Faure Gnassingbé à la tête d'un pouvoir usurpé au Peuple togolais, ce depuis 2005, en héritage de son père qui l'a usurpé en 1967.

### 1. FATALISME D'UNE GRANDE PARTIE DU PEUPLE TOGOLAIS ?

Une grande majorité des citoyennes et des citoyens togolais sont devenus défaitistes et fatalistes face aux solutions pacifiques qui permettraient une alternance politique et une alternative politique, économique, sociale, culturelle et environnementale au Togo. Cela se traduit par de l'indifférence et neutralise souvent l'engagement politique. La partie des citoyens togolais qui veulent et peuvent s'engager à s'organiser pour proposer une alternative politique crédible et pouvant bénéficier de soutiens nationaux et internationaux demeure résiliente.

Or, en ce début de l'année 2024, la première des résolutions est de continuer la lutte pour atteindre cet objectif qu'est le choix sans exclusive et sans tricherie des dirigeants togolais par le Peuple togolais et pour le Peuple togolais. Pour ce faire, il faudra pouvoir mettre en place une Constitution pour le Peuple togolais avec comme fondement une véritable séparation des pouvoirs, une refonte des objectifs de l'armée clanique togolaise et surtout la reconstitution d'un contre-pouvoir citoyen et pacifique afin d'aboutir à une mutation du Togo où règneront une justice indépendante, la vérité des urnes et la vérité des comptes publics.

Cela suppose qu'une **période de transition** puisse s'ouvrir au Togo sans Faure Gnassingbé comme gestionnaire de cette Transition politique, sinon il ne s'agira que d'une énième farce électorale au Togo. Il va de soi qu'au préalable, il faudra passer par la case de l'amnistie politique partielle dans un Togo militarisé avec la libération de tous les prisonniers d'opinion. La restauration du droit de manifester pacifiquement et de tenir des réunions publiques pourrait servir de signal positif qui permettrait de ne plus considérer Faure Gnassingbé et ses partisans comme des ennemis du Peuple, mais comme des adversaires politiques. Ces derniers, pour l'instant, ne gagnent que parce qu'ils ont fait main basse sur le commandement de l'armée clanique togolaise, peu soucieux de ses responsabilités dans la défense des populations, car plus préoccupé par le profit de ses affaires juteuses, frôlant souvent les pratiques mafieuses dénoncées à plusieurs reprises dans les fameuses affaires passées et non résolues dites : les « incendies des marchés de Lomé, Kara, et d'ailleurs », le « Pétrole Gate », le « Covid-Gate », le « Riz frelaté-Gate », le « Madjoulba-Gate », etc.

Alors, que les citoyennes et les citoyens togolais qui veulent continuer :

- à rester en retrait ;
- à attendre de voir car s'estimant ne pas faire de « la politique » ;



- à refuser de s'engager chacun à son niveau et dans sa géographie de proximité ou pas ;
- à consacrer plus de temps dans les églises, temples, couvents et mosquées ou pour des activités non productives que de chercher à créer de la valeur ajoutée et de la richesse pour assoir son indépendance économique ;
- à faire de la délation leur gagne-pain sur le dos des Togolaises et Togolais y compris dans la Diaspora, qui prennent sur leurs économies, leur temps, leurs loisirs pour tenter d'organiser un « contre-pouvoir » à Faure Gnassingbé ;

poursuivent leur basse besogne.

Faure Gnassingbé le sait et fait tout pour que cela continue en pratiquant l'achat des consciences. Il est estimé que le prix de la conscience d'un citoyen togolais vaudrait entre 32 000 et 65 000 Franc CFA, soit approximativement entre 50 et 100 Euros. C'est d'ailleurs, cette somme qui aurait permis l'inversion des résultats dans de nombreux bureaux de vote au Togo. Mais, il y aura un temps pour tout et surtout viendra un temps où une justice indépendante pourra laver le linge sale dans la famille du Peuple togolais.

## **2. LA DEVISE DU POLTRON TOGOLAIS : « SI VOUS NE POUVEZ PAS BATTRE FAURE GNASSINGBÉ ET SON SYSTÈME, REJOIGNEZ-LES » : LA VOIE DE LA FACILITÉ ET DE LA DÉPENDANCE**

Cette stratégie dite la « stratégie de la facilité » ou la « stratégie de la ventrologie » ou encore la « stratégie du poltron » est consubstantielle et indissociable du citoyen qui considère son « ventre » ou « son bas-ventre » comme une priorité absolue, supérieure à l'intérêt général du Peuple togolais et du Togo. Cette stratégie qui semble fonctionner depuis 1967 a été renforcée sous Faure Gnassingbé depuis 2005. Face à un régime d'apparence civile, -en réalité sous influence prépondérante de l'institution militaire et d'organisations ésotériques- que constitue le système Gnassingbé illégitime et anticonstitutionnel sous le Père (de 1967 à 2005) et sous le fils (de 2005 à nos jours), ceux qui veulent défendre les valeurs et les principes de la République sont forcés à l'exil, à la prison, à la privation de leurs droits les plus élémentaires et bien sûr ne sont plus menaçants pour le régime Gnassingbé.

Or, en politique, il faut une capacité de « nuisance politique » pour espérer entraîner dans cette nouvelle année 2024 pour sa propre libération, une grande majorité du Peuple togolais meurtri, fataliste et indifférent. Dire d'ailleurs que le Peuple togolais « refuse » de se libérer est une hérésie sous un régime dictatorial dans lequel les militaires claniques empêchent systématiquement toute organisation et expression libre des opinions de la part de potentiels pouvoirs alternatifs.

Pourtant, les injustices ne manquent pas au Togo, elles sont légion. Après avoir en 2005 d'abord acquiescé à un coup d'Etat militaire doublé par un coup d'Etat constitutionnel, Faure Gnassingbé a choisi de se maintenir ensuite au pouvoir et de perpétuer son système dynastique, grâce à l'argent que génère le Togo qu'il refuse par divers moyens, de distribuer équitablement, entre autres, par :

- le respect des droits des travailleurs qui sont en bas de l'échelle sociale ;
- le refus de faire participer les populations victimes des expropriations arbitraires de l'Etat sur des propriétés ancestrales et en propriété collective ; et surtout
- la mystification sur la création d'emplois décents dans des zones où le promoteur-investisseur, étranger de préférence, paye peu ou pas d'impôts sur le sol togolais.

Mais là où Faure Gnassingbé excelle c'est dans le champ du « *je ne vois pas le « rapport »* ». En effet, il ne voit pas le rapport entre d'une part, la Constitution togolaise qu'il a unilatéralement modifiée plusieurs fois et d'autre part, le



non-respect de cette Constitution par lui-même. Le « fait du Prince » par excellence, dictature et arbitraire obligent  
!!!

En 2023, Faure Gnassingbé a démontré son incompetence en matière d'organisation des élections au Togo en montrant au Peuple togolais et à la face du monde, son incapacité à organiser des élections législatives et régionales dans le cadre de la légalité, conformément aux prescriptions de la Constitution togolaise en vigueur. À savoir au moins un mois avant la fin de l'année 2023, date d'expiration du mandat des députés de l'Assemblée nationale du Togo. Alors que reste-t-il de démocratique à ce système où sacrifices rituels pour se maintenir au pouvoir se confondent avec le maintien et le renforcement de l'impunité et de la corruption ? La force, la violence, l'abus de droit et surtout l'usurpation du pouvoir on pris le pas sur le respect des principes de la République ! Des pratiques sur lesquelles les « amis » africains, occidentaux et arabes de Faure Gnassingbé ferment les yeux, tant lui et son équipe, structurée en bandes organisées avec l'impunité comme centre de gravité, ont juré de ne servir que les intérêts des étrangers et accessoirement, sinon prioritairement, les leurs, avant ceux du Peuple togolais.

Alors si la culture togolaise du « *si vous ne pouvez pas les battre, rejoignez-les* » suggère que si l'on ne peut pas vaincre le pouvoir dictatorial et autocratique des Gnassingbé et lui trouver une alternative, il peut être plus avantageux de l'accompagner, d'obtenir un consensus politique avec lui, voire même d'adopter ses méthodes mafieuses d'usurpation du pouvoir aux dépens du Peuple togolais. Confrontés à une infériorité passagère et un rapport de force asymétrique qui semblent en l'état actuel difficiles à surmonter, le défi, le courage et l'audace consistent à espérer qu'il existe une justice spirituelle qui dans l'histoire a toujours, à terme, défait les régimes dictatoriaux, hypocrites vis-à-vis du Peuple. Ces régimes ont dévié des principes africains de la vérité, de la justice, et de la solidarité, les principes de la Maât ancestrale. Pas plus que d'autres, Faure Gnassingbé ne pourra y échapper et il le sait.

En ce début de l'année 2024, il n'est donc pas envisageable que le Peuple togolais accepte en bloc de « **capituler** » en rase campagne, encore moins de « **sacrifier** » ses valeurs éthiques et ses principes ancestraux pour rejoindre l'équipe d'Isfet, à savoir le désordre, le mal, le dévoiement, le chaos, l'injustice. En réalité, il s'agit de rejoindre l'antithèse de Maât que constituent, la vérité, la justice, la solidarité, l'ordre, l'équilibre du monde, l'équité, la paix. Au moins le choix est clair. Chaque citoyen du Togo est et sera toujours responsable de son choix. Sa responsabilité personnelle et collective sera engagée si « elle » ou « il » choisit la voie de la facilité et de la dépendance.

Alors comment s'en sortir, si possible en 2024 ?

### 3. INNOVER ET ORGANISER LE PEUPLE TOGOLAIS INDÉPENDANT DU SYSTÈME MILITARISÉ DES «GNASSINGBÉ »

Il faudra innover en proposant des alternatives politiques afin d'être en mesure de succéder à Faure Gnassingbé lors de son départ volontaire ou involontaire.

Il faudra apprendre à construire et collaborer au lieu de chercher systématiquement les points de rupture. En effet, les réseaux sociaux togolais sont devenus des espaces de ruptures, d'incivilités et surtout d'absence abyssale d'analyse et de propositions constructives. Les réseaux sociaux sont devenus le paradis et le réceptacle des états d'âme et de l'invective ! On est contre sans rien proposer de positif et de constructif. Et on s'en contente ! Le débat devient une confrontation d'invectives ou d'alignements partisans sans valeurs, ni soubassement idéologiques... C'est la quintessence de la médiocrité !

Il faudra absolument se rappeler que la lutte de libération du Togo est un **marathon démocratique**. En effet, depuis 27 avril 1960 où Sylvanus Olympio, premier Président démocratiquement élu du Togo » a prononcé sous forme prophétique le jour l'indépendance la fameuse phrase de l'anti-fatalisme togolais : « *Sentinelle, que dis-tu de la nuit ?* »



« La nuit est longue, mais le jour vient » [...] « tout citoyen togolais est appelé à se lever pour défendre son « indépendance ». Que ce soit contre les agressions extérieures ou les agressions intérieures comme celles de Faure Gnassingbé. Aussi, il faut persévérer en se différenciant avec :

- 3.1 une amnistie politique partielle ;
- 3.2 un projet de Constitution pour le Peuple et fondé sur la culture africaine ;
- 3.3 un projet de transition politique ;
- 3.4 un projet de société commun ;
- 3.5 des militaires et une armée qui choisissent de défendre en priorité exclusivement le Peuple togolais ;
- 3.6 un renforcement et l'inclusion des organisations de la société civile indépendantes du pouvoir ;
- 3.7 la constitution d'un panel de personnalités éthiques et compétentes sur une base décentralisée au Togo et dans la Diaspora ;
- 3.8 des élections libres, pacifiques et non-fausées, dont les résultats vont enfin refléter la vérité des urnes ;
- 3.9 une justice, devenue indépendante pour lui permettre de corriger les déviations multiples et invisibles que ne peuvent encore dévoiler les entraves du système Gnassingbé à la vérité des comptes publics ;
- 3.10 une transition politique variant entre 24 et 36 mois permettant une mutation du Peuple togolais afin de remettre le Togo dans les mains de civils après une refonte de l'armée.

Or, quelle que soit l'approche réfléchie et choisie, il est important pour chaque citoyen togolais, y compris ceux de la Diaspora, d'envisager d'abord les avantages et inconvénients de l'approche de la « facilité » consistant à rejoindre Faure Gnassingbé par la voie d'un « Consensus politique avec Faure Gnassingbé ». Sans une véritable « **synchronisation politique** » sans les Gnassingbé au Togo entre les mouvements de libération du Peuple togolais y compris ceux de la Diaspora indépendante, tout consensus politique avec Faure Gnassingbé risque de se révéler n'être qu'une énième compromission politique. Apparemment, l'histoire togolaise ne semble pas servir de « leçon ». Un véritable témoignage de bonne volonté de la part de Faure Gnassingbé est **d'accorder l'Amnistie politique partielle avant toute concertation nationale, au lieu et place de ses vœux pieux inaudibles.**

#### 4. RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA : POUR UNE SOLUTION INCLUSIVE NÉGOCIÉE DE L'AMNISTIE POLITIQUE PARTIELLE

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA ont choisi l'option qui correspond le mieux à leurs objectifs et à leurs valeurs de vérité, de justice et de paix : un consensus politique sans Faure Gnassingbé avant toutes négociations non asymétriques avec Faure Gnassingbé, ce dans une zone géographique neutre.

RCDTI ET CVU-TOGO-DIASPORA exhortent l'ensemble des représentants des partis politiques comme des organisations de la société civile défendant une alternative pour le Peuple togolais, de ne pas tomber dans le piège de participer à des « faux dialogues », des « fausses concertations » ou encore des « conciliabules » secrets, officieux ou officiels sans passer par la case d'un « Consensus politique, économique, social, environnemental, culturel ». Bref, un Consensus politique fondé sur la souveraineté du Peuple togolais à s'autodéterminer. Ce « **consensus** » ne peut se faire avec Faure Gnassingbé, l'usurpateur du pouvoir du Pouvoir du Peuple togolais. Ceci d'autant plus que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, lui, son gouvernement et son Assemblée nationale aux ordres ne sont plus légitimes et ne représentent plus légalement le Peuple togolais. Non à un « consensus d'apparat » !

Le devoir de mémoire impose que chacune et chacun puissent penser à toutes les victimes mortes, vivantes, handicapées, violées, humiliées, privées du droit de se réunir et de parler, etc. avant de décider de commettre une erreur stratégique en sautant la case du « consensus politique sans Faure Gnassingbé ». Il s'agit concrètement d'associer les organisations de la société civile y compris de la Diaspora, puis les partis politiques togolais qui ne



**RESEAU DE LA COORDINATION DE LA  
DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE  
(RCDTI)**

**COLLECTIF POUR LA VERITE DES URNES  
TOGO-DIASPORA  
(CVU-TOGO-DIASPORA)**



vivent pas de l'argent de Faure Gnassingbé, pour offrir une alternative politique crédible au Peuple togolais. C'est le triptyque -consensus politique, stratégie politique et alternative politique- qui devra être choisi par consensus pour une négociation avec le Peuple togolais afin d'aboutir à une transition politique sans Faure Gnassingbé.

Le 6 janvier 2024.

**La Direction du :**

**Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) en partenariat avec toutes personnalités ou structures de la société civile indépendantes.**

**SIGNATAIRES : RCDTI, CVU-TOGO-DIASPORA, PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS :**

1. Yves Ekoué AMAÏZO, Dr.
2. Ernesto D'ALMEIDA, Dr.
3. Mathieu D'ALMEIDA
4. Koffi DEKU, Ing.
5. François FABREGAT
6. Antoine RANDOLPH, Dr.

-----  
**Contact et Coordination : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) et [rcdti@cvu-togo-diaspora.org](mailto:rcdti@cvu-togo-diaspora.org)**

Note : Toutes les personnalités ou associations qui souhaitent être signataires des textes de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA peuvent le faire en écrivant par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Ils ou elles auront l'occasion de participer à l'une ou l'autre des téléconférences fondant notre démocratie participative et proposer des solutions dans le cadre du projet de transition politique et du projet de société commun pour l'avenir du Togo.

\*\*\*\*\*

**© RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA**

**Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI)** -----



**Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA)** -----



\*\*\*\*\*

**Mots-clés :** Alternative politique crédible - Amnistie - Consensus politique - CVU-TOGO-DIASPORA – Dialogue intertogolais - Dictature togolaise - Impunité - Lois liberticides - Manifestations - Militaires togolais - Organisations de la Société Civile (OSC) au Togo - Synchronisation politique - Système Gnassingbé - Victimes - Violence

<sup>1</sup> Les Organisations, Mouvements et Associations ALCADES – ASVITTO – CODITOGO – GAGL – GCD – GLOB – FDP– LCT – LTDH – MCM – MJS – SEET (2024). « La fin du mandat des députés, l'incapacité du gouvernement du Togo de respecter les délais constitutionnels et la nécessité d'un consensus politique ». Communiqué de Presse. Lomé le 3 janvier 2024. Voir aussi les nombreuses déclarations de responsables politiques -d'une certaine « opposition »-, présents au Togo et ayant opté pour des formes diverses et multiples de « dialogues » et/ou de « concertations » politiques avec Faure Gnassingbé et devant aboutir à un consensus politique.